



Initiatives du fédéral

Sabine Wallens et Geert Raeymaekers

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

2

Plan fédéral 2009-2013 pour l'intégration de la biodiversité dans 4 secteurs fédéraux clés

Objectif:

Politique efficace en matière de biodiversité



PAS uniquement dans le domaine purement
environnemental

MAIS aussi prise en compte de l'impact d'activités sectorielles sur la
biodiversité



Acteurs (secteurs, administrations publiques, sociétés civiles) de
la biodiversité doivent être consultés



3

Les 4 secteurs fédéraux clés retenus :

- ▲ Economie
- ▲ Coopération au développement
- ▲ Politique scientifique
- ▲ Transports

Evaluation finale en cours

En 2012: 2 études 'Acteurs du marché et Biodiversité'

- Consommateurs
- Fédérations d'entreprises



Focus : Utilisation durable biodiversité et services écosystémiques

Liens avec le développement durable

Services de soutien
(cycles des éléments nutritifs, formation du sol, photosynthèse, etc.)



Pilier 'Environnement'

Services de régulation (climat, inondations, contrôle des maladies, qualité de l'eau, etc.)



Services d'approvisionnement
(nourriture, fibres, biomasse, etc.)



Pilier 'Economie'

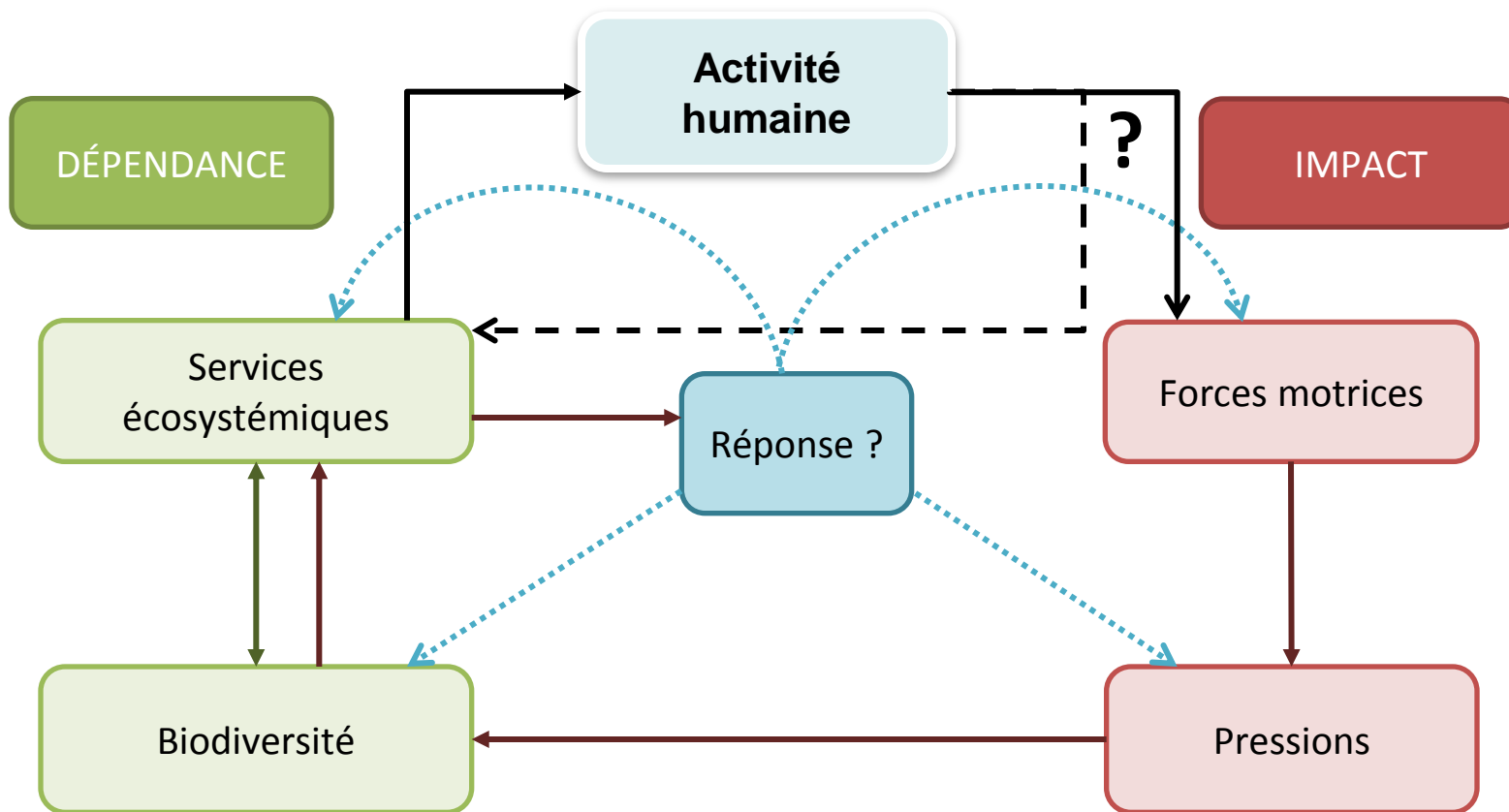
Services culturels
(esthétiques, spirituels, éducatifs, loisirs, tourisme etc.)



Pilier 'Social'



Les interactions entre les activités humaines et la biodiversité

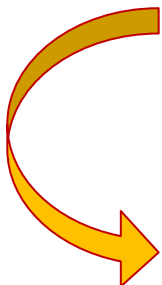


6



Réduire impacts de la consommation et la production des ressources naturelles

Evoluer vers des modes de consommation et de production plus durables



Encourager acteurs clés du marché (consommateurs, entreprises, fédérations, ONG, syndicats, ...)

Réfléchir ensemble aux avantages économiques, sociaux et environnementaux de la préservation et de l'usage durable de cette biodiversité et des services écosystémiques

'La santé des abeilles, notre santé aussi' 2012-2014

Focus : Pollinisation

SPF SPSCAE – AFSCA - AFMPS



7

Evaluation finale du plan fédéral intégration et plan abeilles

Résultats des études

- Préparer une **feuille de route 'biodiversité'**
- Promouvoir des **opportunités de marché favorables à la biodiversité (et aux services écosystémiques) ;**
- Nourrir le dialogue avec les **acteurs pertinents de la société civile ;**
- Soutenir la mise en œuvre de VLT DD – PFDD3



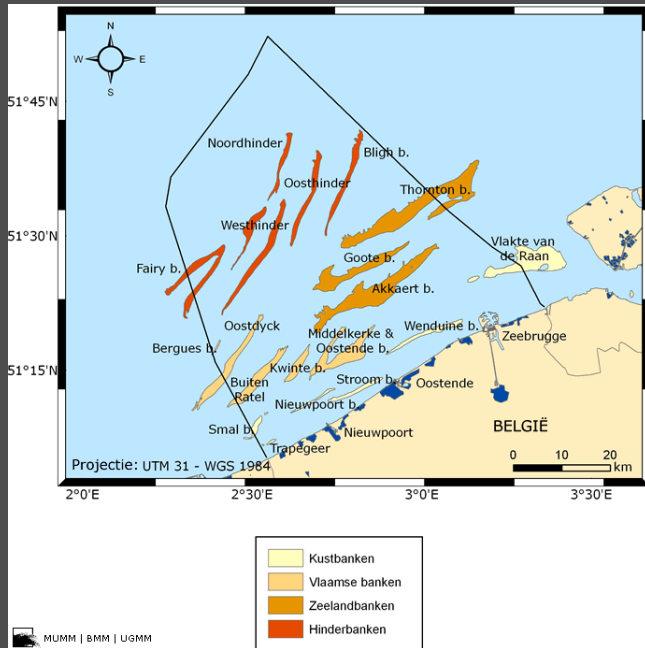
8

Et également, mise en œuvre de :

- Convention et le règlement européen CITES
- Nouveau règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes (prochainement)
- Protocole de Nagoya et règlement européen relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (ABS)



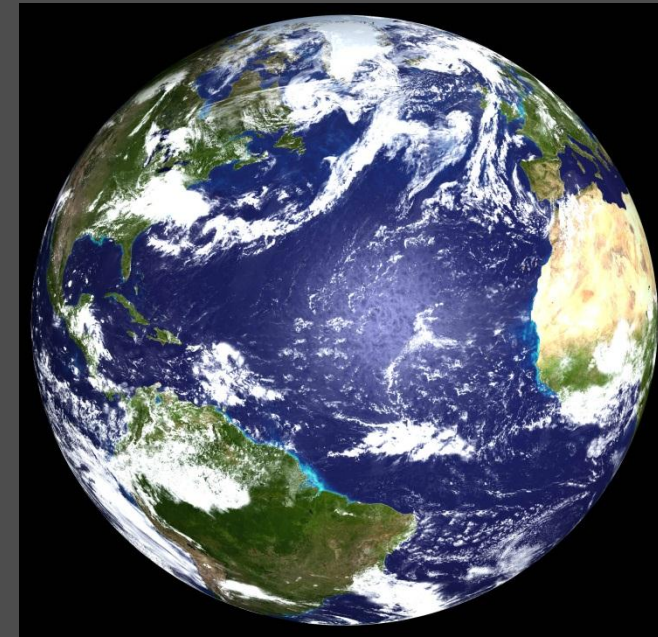
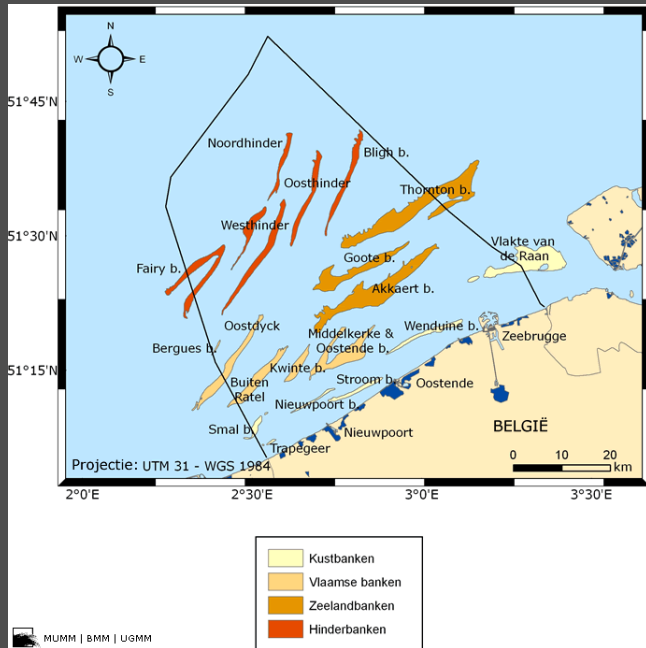
La politique belge en matière de milieu marin



Geert Raeymaekers
Service Milieu Marin



.... Comment contribuer aux objectifs européens?



La politique de l'UE

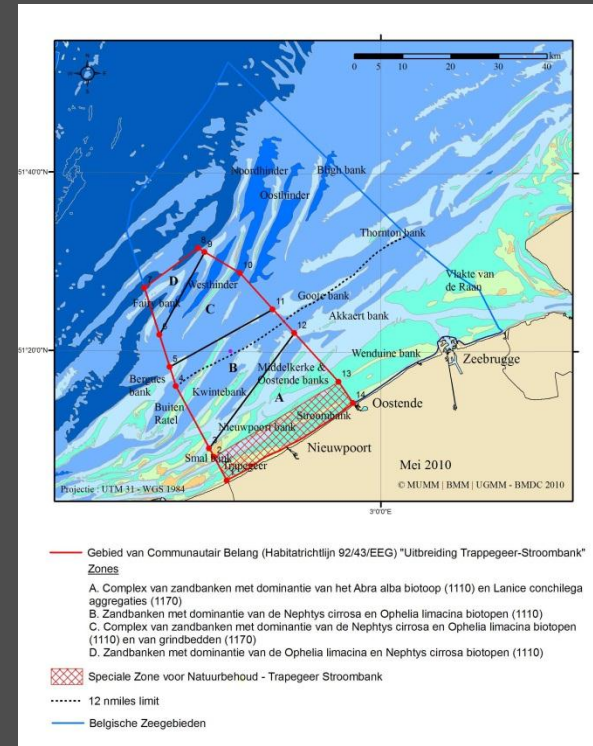
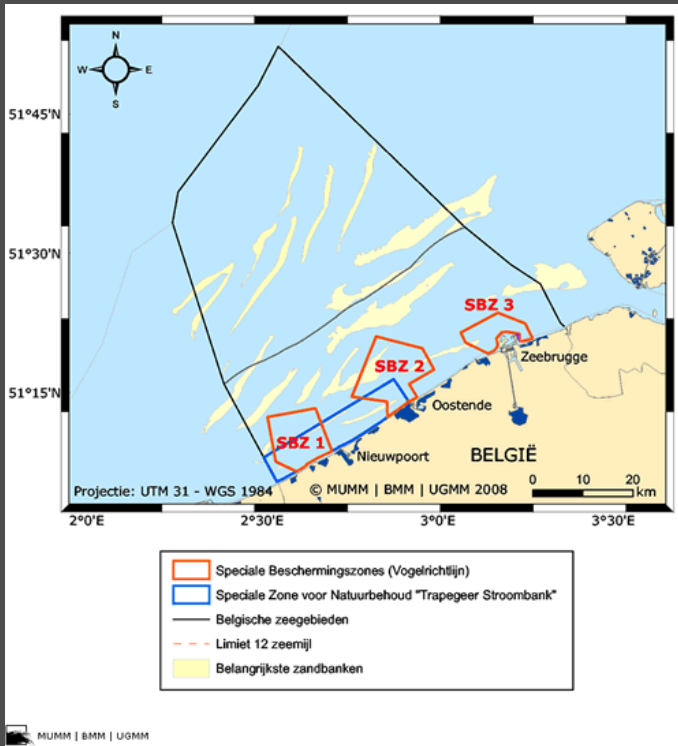


La stratégie belge pour la biodiversité marine

1. Natura 2000 (Directives Habitat & Oiseaux) : mise en œuvre, financement ; participation du public, monitoring & rapportage ;
2. Services écosystémiques & restauration de 15% des habitats dégradés ;
3. Politique de la pêche: MSY vers 2020, réduction de capture accessoire;
4. Espèces exotiques envahissantes (EEE): connaissance d'espèces prioritaires et des 'pathways' afin de mieux contrôler les EEE
5. Contribuer aux engagements globaux concernant le milieu marin



Natura 2000

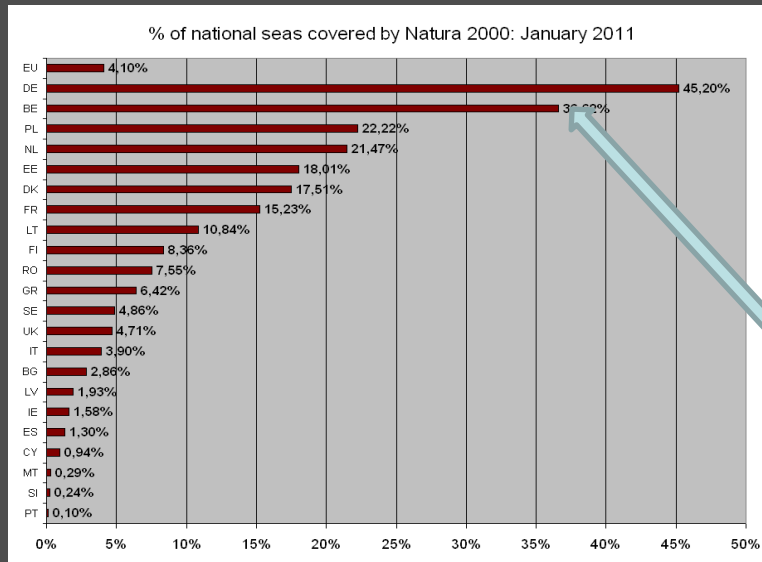


2004: ca 10% Mer du Nord belge

2014: > 30 % Mer du Nord belge



Natura 2000



Mise en œuvre Natura 2000

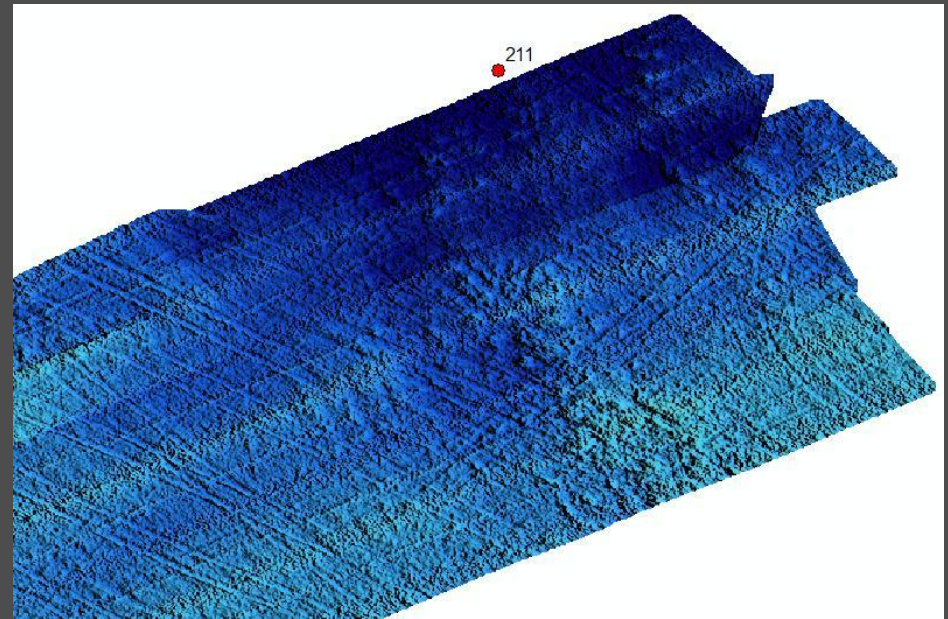
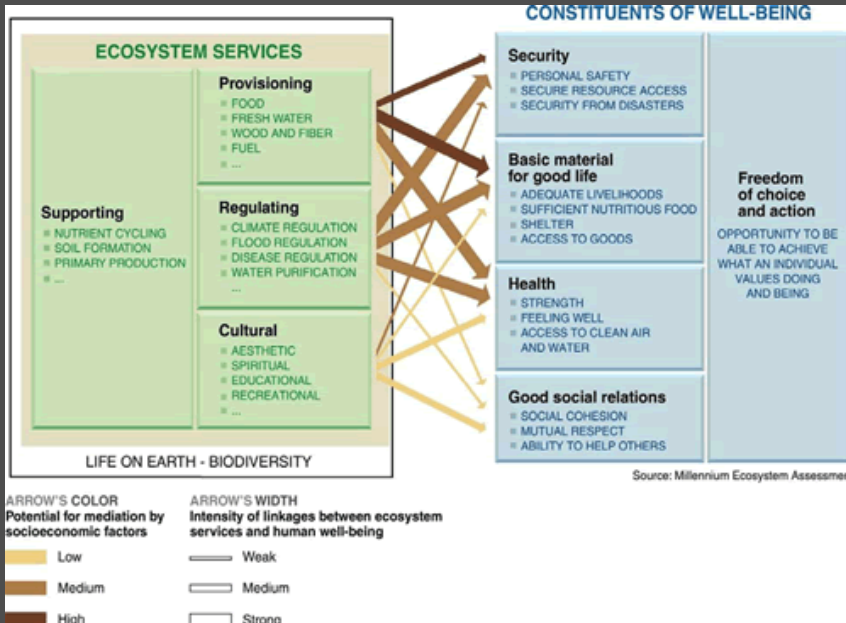
- Désignation de sites Natura 2000 complétée
- ECF habitats & espèces: rouge (U1 or U2)!
- Procédures projet d' AR
- Financement Natura 2000: PAF & EMFF

Mesures Natura 2000 – MSFD

- SMART BEE (Bon Etat Ecologique) et objectifs environnementaux



Services écosystémiques

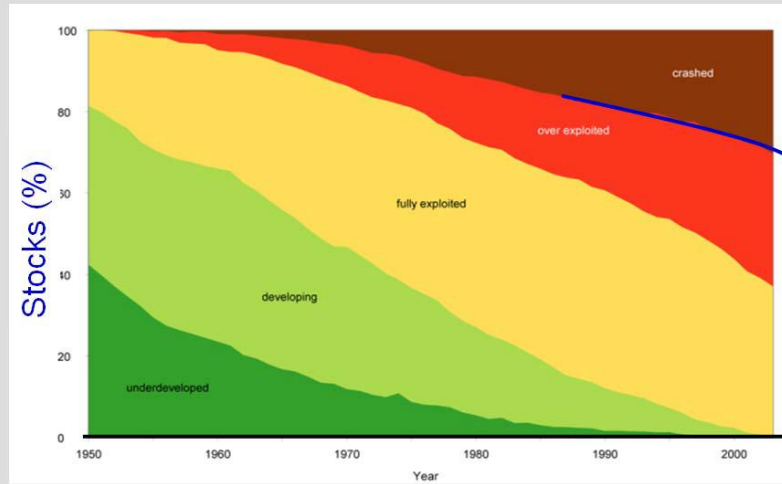


Services écosystémiques
MSFD

Dégradation du fond de mer
AR PEM – réduire cette dégradation!



Pêche



Chaîne trophique perturbée

- PPC utilisation durable & vision écosystémique
- MSY: un objectif de la PPC et de la Directive cadre Milieu marin
- Obligation de débarquement
- POB: intégration de besoins financiers biodiversité (MSFD & Natura 2000)



Espèces Exotiques Envahissantes

Quatre Espèces Exotiques Envahissantes (EES) dominantes dans les zones côtières

Couteau américain (*Ensis directus*)

Huître creuse ou huître japonaise (*Crassostrea gigas*)

Bernacle de Nouvelle-Zélande (espèce de balanes) (*Elminius modestus*)

Crépidule (*Crepidula fornicata*)

MSFD:

- Pas de croissance significative des EEE

Convention “Eaux de ballast”:

- Transposition en préparation



Engagements globaux

Une tâche importante pour le Service Milieu Marin et le “MUMM”

OSPAR

Nations Unies

- **Biodiversity Beyond National Jurisdiction**
- **Ocean fertilisation**
- **Ocean Acidification**
- **Access & Benefit sharing (genetic resources)**
- **Regular Process**



Merci pour votre attention !

Contacts:

Sabine Wallens

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Affaires Multilatérales et Stratégiques - DG Environment

Sabine.Wallens@environnement.belgique.be

Geert Raeymaekers

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Milieu marin - DG Environment

Geert.Raeymaekers@milieu.belgie.be

